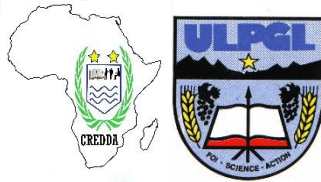


Clinique de Droit de l'Environnement

Régénération des espèces légumineuses adaptées et reboisement du site écologique de la clinique de droit de l'environnement au centre de recherche CREDDA à l'université libre des pays des grands lacs



Site écologique CREDDA-ULPGL



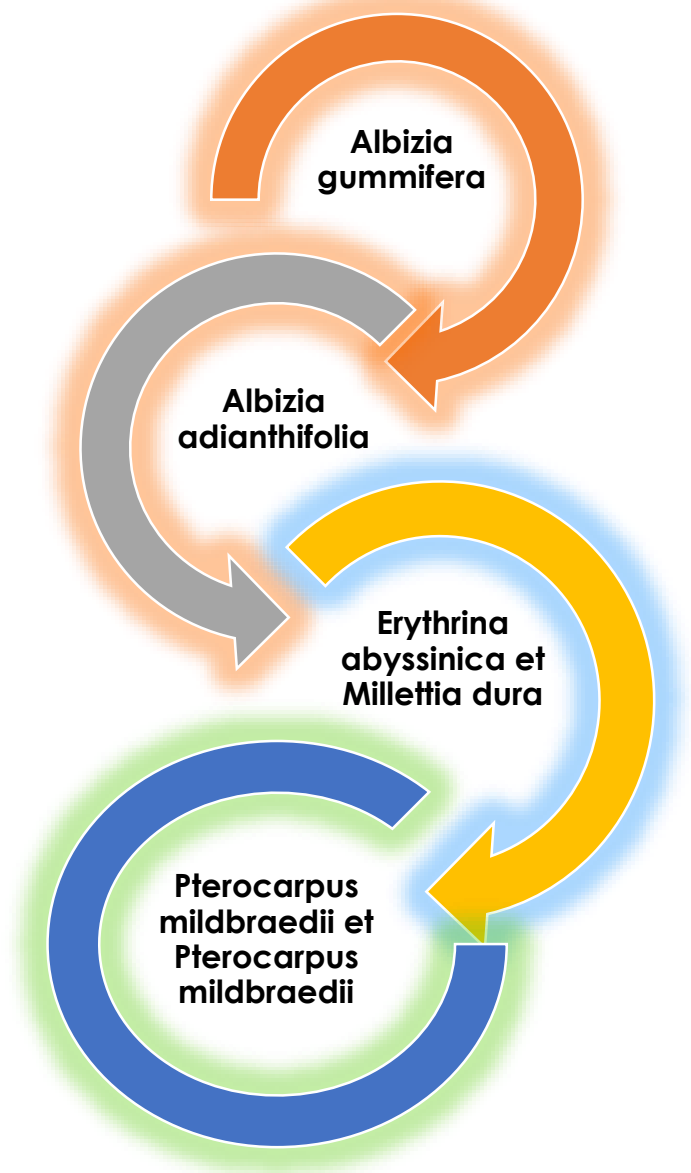
La forêt de l'ULPGL/Goma, située en zone volcanique, est l'une de premières végétations poussées sur la lave éteinte de l'éruption volcanique des années 1933. Elle est à ces jours menacée de vieillissement par ses arbres, la prolifération des lianes envahissantes et la réduction progressive de la régénération naturelle.

Au-delà de sa contribution dans la régulation du microclimat, le couvert végétal de l'ULPGL/Goma constitue un cadre pédagogique et scientifique avéré, un réservoir de la biodiversité ainsi que d'autres services écosystémiques.

L'urgence climatique oblige une action générationnelle de reboisement par des espèces légumineuses fixatrices d'azote pouvant permettre l'amélioration de la fertilité des sols, une croissance rapide, une restauration écologique durable

Pour ce faire, la stratégie de la Clinique du droit de l'environnement CREDDA/ULPGL porte sur la production des plants forestiers en pépinière, la plantation d'au moins 5000 jeunes arbres sur les zones dégradées, la réduction de l'impact des lianes envahissantes sur le site, la sensibilisation de la communauté universitaire et celle riveraine à une sauvegarde responsable de cette forêt. Du point de vue biologique, plusieurs variétés adaptées écologiquement pour la régénération végétale ont été identifiées

Les espèces d'arbres légumineuses localement recommandées en raison de leurs rôles joués et bien adaptées au climat de l'Est de la RDC pour la régénération de la forêt de l'ULPGL en ville de Goma, une zone volcanique, sont ci-dessous reprises :





Albizia gummifera

S'adapte aux zones montagneuses humides (1 500 – 2 500 m), avec une croissance relativement rapide, donne une bonne couverture forestière, et améliore la fertilité du sol. Elle est une espèce clé en reconstitution de canopée.

Albizia adianthifolia

Bonne capacité de régénération, s'adapte aux sols volcaniques et aide en principe à réduire l'expansion des lianes grâce à son ombrage.

Erythrina abyssinica

Cette espèce d'arbre sert à fixer l'azote, écologiquement résistant, utile en phase initiale de restauration et idéale en plantation mixte.

Calliandra calothyrsus

Cette espèce d'arbre connaît une croissance rapide, excellente en contrôle de l'érosion et améliore rapidement la fertilité du sol. C'est une espèce pionnière pour la restauration active.

Une espèce forestière durable, elle produit des bois de qualité, et s'adapte aux forêts d'altitude des Grands Lacs.

Pterocarpus mildbraedii

Elle s'intègre bien dans les forêts d'Afrique centrale. C'est un bon bois d'œuvre qui renforce la structure forestière à long terme.

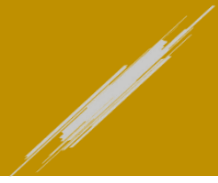
Pterocarpus mildbraedii

Elle s'intègre bien dans les forêts d'Afrique centrale. C'est un bon bois d'œuvre qui renforce la structure forestière à long terme.

Millettia dura

Une espèce forestière durable, elle produit des bois de qualité, et s'adapte aux forêts d'altitude des Grands Lacs.





Les espèces ci-haut évoquées étant rares dans la zone, une commande a été lancée auprès de maisons spécialisées en dehors de la ville. En attendant la disponibilité de semences adaptées, un recours en sauvetage a été fait pour arrêter la disparition de la végétation fragmentée par la menace de la liane et le vieillissement forestier.

C'est ainsi que dans le cadre du programme de reboisement, de restauration du couvert végétal et de collecte des déchets plastiques sur le site, le week-end écologique du 7 février 2026 a été marquée par l'aménagement d'une pépinière forestière au site écologique de la Clinique du Droit de l'Environnement du Centre de Recherche sur la Démocratie et le Développement en Afrique (CREDDA) au Campus Salomon de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL/Goma).



Aménagement du germoir



Cette activité a débuté par la préparation des germoirs. Il s'agit d'une étape essentielle dans la mise en place d'une pépinière forestière. Elle consiste à aménager un espace approprié destiné à favoriser la germination des semences dans des conditions optimales.



Ce processus comprend notamment la sélection du site, la préparation du substrat composé d'un mélange de terre fine, de sable et de matière organique. Cela dans l'objectif d'assurer une croissance initiale adéquate des plantules.



Au cours de cette activité, plusieurs espèces forestières ont été mises en germination, notamment le cyprès (*Cupressus spp*), l'acacia (*Acacia spp*), l'eucalyptus (*Eucalyptus spp*), *Maesopsis eminii*, ainsi que d'autres essences locales adaptées aux conditions écologiques de la région».

